



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF Direction Commerciale Régionale

Direction Commerciale Régionale TSA 81412 44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail: edfpro@edf.fr www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 80 (service gratuit + prix d'appel)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 1401534009 Compte commercial: 1-H04K-2734

Votre contrat

Offre électricité: TARIF BLEU - OPTION TEMPO clients non résidentiels 18kVA

Nom du client

MR VAN DEN EYNDE CHRISTOPHE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 01667438486375 21 RUE BERTREUX

80260 TALMAS

FLX14600225200527-07TPE01

MR VAN DEN EYNDE CHRISTOPHE 21 RUE BERTREUX 80260 TALMAS

Facture du 26/05/2022 n° 10150289480



Montant Hors TVA 72,92 € Montant TVA (payée sur les débits) 10,90 €

Facture TTC 83,82 €

Montant total à payer (TTC)

83,82 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 8,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 26/06/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 25/06/2022

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 ME. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.
Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

83,82 €

à partir du :

10/06/2022

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 23151600150 XX